



PLANTE À FLEURS

MILIEUX AQUATIQUES

EN DANGER CRITIQUE

DESCRIPTION



© N. Robouam

Plante annuelle
amphibie

Floraison : mai à
septembre, variable
selon les années

Taille : 5 à 30 cm

Particularité : elle se
caractérise par ses fruits
épineux disposés en
étoile, ce qui lui donne
son nom français.

Usages : non connus

CONFUSIONS
POSSIBLES

L'Étoile d'eau peut être
confondue avec le Flûteau
nageant (*Luronium
natans*) ou d'autres
espèces du genre *Alisma*,
cependant, la distinction
peut se faire rapidement
si les **fruits étoilés**,
diagnostiques, sont
présents.

L'Étoile d'eau

Damasonium alisma Mill., 1768

L'Étoile d'eau est une plante discrète principalement présente dans des **mares**. De nos jours, ces milieux, moins attractifs, sont **menacés** et régressent. Cette espèce, protégée en France, voit ses populations diminuer en région depuis une cinquantaine d'année. La reconnaître, c'est déjà la préserver !

ÉCOLOGIE

L'Étoile d'eau est une espèce **pionnière amphibie**. Elle fréquente les rives peu profondes des **mares et des étangs**, plus rarement les ornières des chemins forestiers. Elle préfère des milieux peu végétalisés, **longuement inondés avec un marnage estival important**, sur des sols peu calcaires et riches en éléments nutritifs.

Dans notre région, elle apprécie particulièrement les **mares abreuvoirs** fréquemment piétinées par le bétail et les **mouillères**, c'est-à-dire des mares temporaires apparaissant dans des petites dépressions au sein des champs cultivés lors des années humides.



Mare abreuvoir à Étoile d'eau à Savigny en Véron (Indre-et-Loire) © T. Emeriau

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?



Feuilles toutes à la **base**, à limbe ovale à base arrondie ou légèrement échancree en cœur, **pétiole long**



3 pétales blancs, jaunes à la base



Hampes florales munies d'un ou plusieurs **verticilles**, à **fruits en forme d'étoiles**

MENACES

L'Étoile d'eau est une espèce **peu compétitive** adaptée à des milieux **temporairement inondés**.

Les principales menaces sont :

- l'**embroussaillement** des mares (abandon du pâturage pour les mares abreuvoirs ou de l'entretien des berges) ;
- le **drainage** et le **comblement** des mares et mouillères ;
- la propagation d'**espèces exotiques envahissantes** très compétitives ;
- une gestion parfois inadaptée des plans d'eau (maintien artificiel d'un niveau d'eau élevé toute l'année).

À SAVOIR

L'Étoile d'eau est une **plante à « éclipse »**. Cela signifie qu'elle n'apparaît pas les années défavorables : pluviosité hivernale insuffisante pour remplir les mouillères ou, au contraire, pluviosité estivale excessive ne permettant pas au niveau d'eau des mares et étangs de baisser.

RESSOURCES

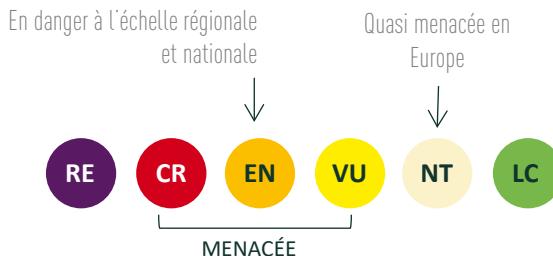
En savoir plus :

[CBNBP – Etoile d'eau – 2022](#)



STATUT DE L'ESPÈCE

Classement dans les listes rouges :



Protection nationale : récolte, transport, destruction, vente ou achat de plants sauvages interdits.

SITUATION

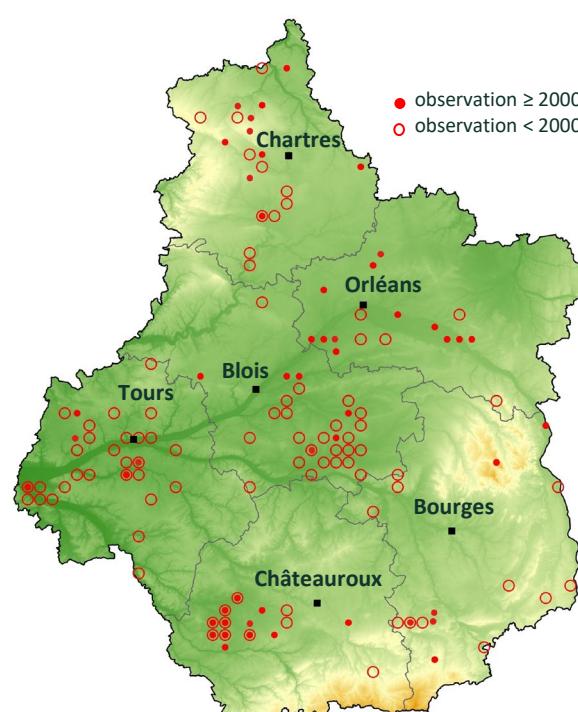
Répartition mondiale et nationale

L'aire de répartition de L'Étoile d'eau est principalement centrée sur l'**Europe de l'Ouest**. En France, elle est en forte régression, surtout disséminée dans le quart **nord-ouest** jusqu'au Lyonnais. Beaucoup plus rare dans le sud de la France où elle peut être confondue avec l'**Étoile d'eau à nombreuses graines** (*Damasonium polyspermum*), espèce méditerranéenne.

Répartition régionale

Le Centre-Val de Loire regroupe une part importante des populations nationales. Les stations sont **dispersées**, plus fréquentes dans les étangs et mares de Brenne ainsi que dans les départements d'Eure-et-Loir et du Loiret, en particulier dans les mouillères en contexte de grande culture. L'Étoile d'eau est en **régression** dans notre région, notamment en Indre-et-Loire et en Sologne où de nombreuses stations étaient signalées à la fin du XIXème siècle.

Répartition de l'Étoile d'eau en Centre-Val de Loire selon la date d'observation (mailles 5x5 km)



Mesures de préservation en Indre-et-Loire

Depuis 2017, le **Conservatoire botanique national** du Bassin parisien et LISEA mettent en place un programme d'actions afin de mieux **connaître** l'espèce et la **préserver**.

Différentes actions sont menées : le **suivi** des stations connues, l'actualisation et la recherche de nouvelles stations, la collecte de graines pour stockage en banque de semences, ainsi que la **communication** auprès des propriétaires et des mairies concernés. Un projet **d'introduction** de l'espèce dans plusieurs mares, sous maîtrise d'usage du Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, est en cours.